

La PAPET' NORDIC



Challenge Régional P.A.C.A & Championnat Départemental 2019

Jeudi 30 Mai 2019

L'Athlétic Philippidès Club Le Bar sur Loup avec le concours de la commune de Bar sur Loup, la FFA et de la CDCHS 06 organise sur le site de la Papèterie à Bar Sur Loup (06) la PAPET' NORDIC, épreuve de MARCHE NORDIQUE d'une distance de 10km & 6km.

En Challenge FFA : 10 Km Marche Nordique

Challenge Régional PACA et Championnat Départemental 06

En loisir Santé/Running : 5 km Open (ouvert pour tous licence Loisir FFA et non licencié)

Horaire 5km départ : 10h00 (licence loisir santé, running et non licencié)

Horaire 10 km départ : 11h00 (licencié compétition PACA. hors PACA, licencié loisir, autre fédération)

Règlement Marche Nordique Papet' Nordic 30 Mai 2019

*** A consulter la réglementation FFA de Marche Nordique (en p.j.) ***

Article 1 : 3^e Edition de la Papet' Nordic est organisée le 30 Mai 2019 à Bar sur Loup 06620.

Article 2 : La Papet'Nordic est ouverte aussi à tous, elle se veut conviviale et familiale et offre un réel objectif de santé.

Article 3 : les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, pour tous les participants de la Marche auprès de la société GENERALI à Marseille (n° contrat : AL817759). Il est vivement conseillé aux non licenciés de souscrire une police d'assurance individuelle accident.

Article 4 : L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure intempéries..).

Article 5 : les enfants en dessous de 16 ans pourront participer à la marche nordique uniquement sous la responsabilité et l'assurance de leurs parents.

Article 6 : tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Article 7 : conformément aux articles 2312 et 2313 du code du sport, la participation à la marche nordique chronométrée est conditionnée à la présentation d'une licence portant attestation de la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Marche Nordique ou

de l'athlétisme en compétition ou en loisir :

Pour Le 10km : Licence Running /Compétition FFA,FSCF,FSGT,UFOLEP,

Pour le 5km : Licence Loisir santé FFA avec certificat, Licence Running ou pour les non licenciés la présentation d'un certificat ou de sa copie, datant de moins d'un an (valable au 18 mars 2018).

Article 8 : il est expressément indiqué que les marcheurs participent à l'initiation Marche Nordique sous leur propre et exclusive responsabilité.

Article 9 : les dossards seront à retirer **sur place** - sur présentation d'une pièce d'identité et du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Marche nordique ou de l'athlétisme en compétition ou de la licence sportive, et sur les lieux de 08h30 à 09h30 le **Jeudi 30 Mai**.

Article 10 : Le dossard ventral et dorsal 2 (deux dossards) devra être entièrement lisible pendant l'épreuve MN. Dans le cas contraire, le participant ne bénéficiera plus des services liés à l'évènement. **Prévoir huit épingles par participant**

Article 11 : Le concurrent autorise les organisateurs ainsi que leurs ayant droits, tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut apparaître lors de la manifestation, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur.

Article 12 : Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée tout en restant sur les sentiers balisés.

Article 13 : Voir La réglementation FFA de Marche Nordique (en p.j)

Inscription : Toute inscription est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Inscription en Loisir ou en compétition ou non licencié, licencié en loisir, autre Fédération :

Les inscriptions sur **Sport up** pourront se faire à compter du **01/01/2019** et sont fixées au tarif de : **8 € parcours 5 km- 10 € parcours 10 km**

Elles peuvent s'effectuer :

Par www.Sport-up.fr téléchargement + paiement en ligne (+ 1 € montant de la transaction) jusqu'au **27 05 2019 inclus**

Sur notre site www.athleticphilippides.com jusqu'au 26 Mai 2019 inclus par téléchargement du bulletin d'inscription et envoi par la poste

Par le lien du CDCHS 06 du calendrier des courses

Par le lien de la FFA calendrier des courses

Par courrier jusqu'au **26 05 2019 inclus**

Le 30 05 2019 l'inscription sur place au stand « Papet Nordic » est Fixée à :

11€ : Parcours 10km : les licenciés en compétition de la ligue P.A.C.A et hors PACA, licenciés Running, autre fédération avec présentation de la Licence FFA en compétition ou licence running ou autre Fédération.

9 € : Parcours 5 km avec présentation du Certificat ou de la Licence : FFA en Loisir Santé avec certificat, Running et non licencié avec certificat de non contre indication à la M. Nordique